

ZONE	USAGE DOMINANT
R	Résidentiel ou habitation
C	Commerce et service
CI	Commercial-industriel
I	Industriel
S	Public et institutionnel
REC	Récréation
A	Agricole
F	Forestier
CN	Conservation

LIMITE	
—	Lot
—	Zone
—	Municipale

SECTEUR DE CONTRAINTE	
□	Zones à risques moindres
□	Zones à risques élevés
□	Zones inondables

Annexe au plan de zonage (zones de contrainte)  
 Plan 92-048 (voir art. 24.1)  
 Plan 92-070 (voir art. 24.1)

Règlement numéro 2007-103  
 Adopté le 10 décembre 2007  
 Entré en vigueur le 12 février 2008.

REV. No.	DATE	NATURE	PAR	APPROUVÉ
11	17/02/2021	MISE À JOUR (3)		
10	26/02/2020	MISE À JOUR (4)		
09	2019	MISE À JOUR (1)		
08	2018	MISE À JOUR (11)		
07	2018	MISE À JOUR (10)		
06	2015	MISE À JOUR (8)		
05	2013	MISE À JOUR (9)		
04	2012	MISE À JOUR (14)		
03	2011	MISE À JOUR (3)		
02	2009	MISE À JOUR (5)		
01	2008	MISE À JOUR (2)		

CORRECTION APRÈS TRAVAUX LE \_\_\_\_\_ PAR \_\_\_\_\_

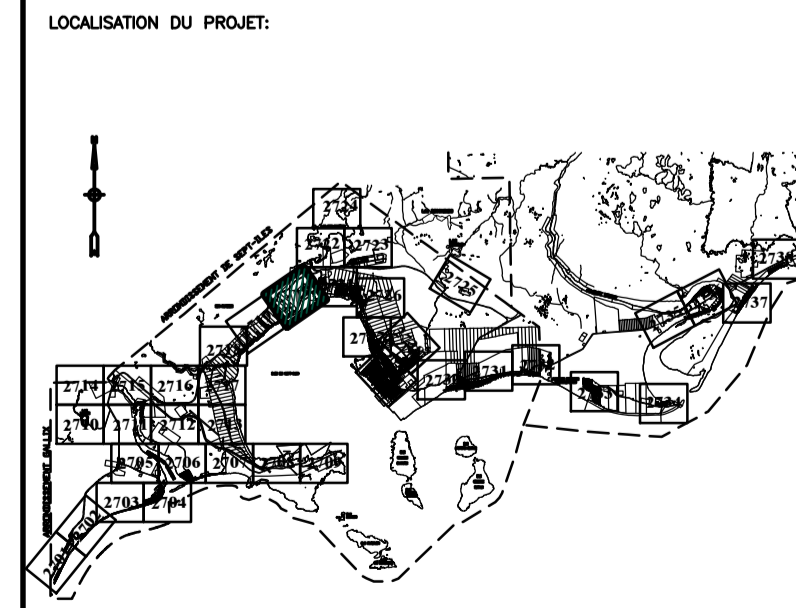
CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU RÈGLEMENT No  
 ADOPTÉ LE \_\_\_\_\_  
 MAIRE : \_\_\_\_\_ (Ghislain Lévesque)  
 OREFFIÈRES : \_\_\_\_\_ (Valérie Haince)

**ROCHE**  
 INGÉNIEURS-CONSEILS

Roche Île, Groupe-conseil  
 3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
 Québec (Québec)  
 Canada, Q1W 4Y4  
 Téléphone: (418) 654-9500  
 Télécopieur: (418) 654-9599  
 Site web: www.roche.ca



NOM DU PROJET:  
**PLAN DE ZONAGE**



RELEVÉ PAR :	CONCEPTEUR :
DESSINÉ PAR : C. MORIN	VÉRIFIÉ PAR :
DATE :	APPROUVÉ PAR :
RÈGLEMENT No. :	ÉCHELLE : 1:5000
CONTRAT No. :	PLAN No. : <b>2720</b>